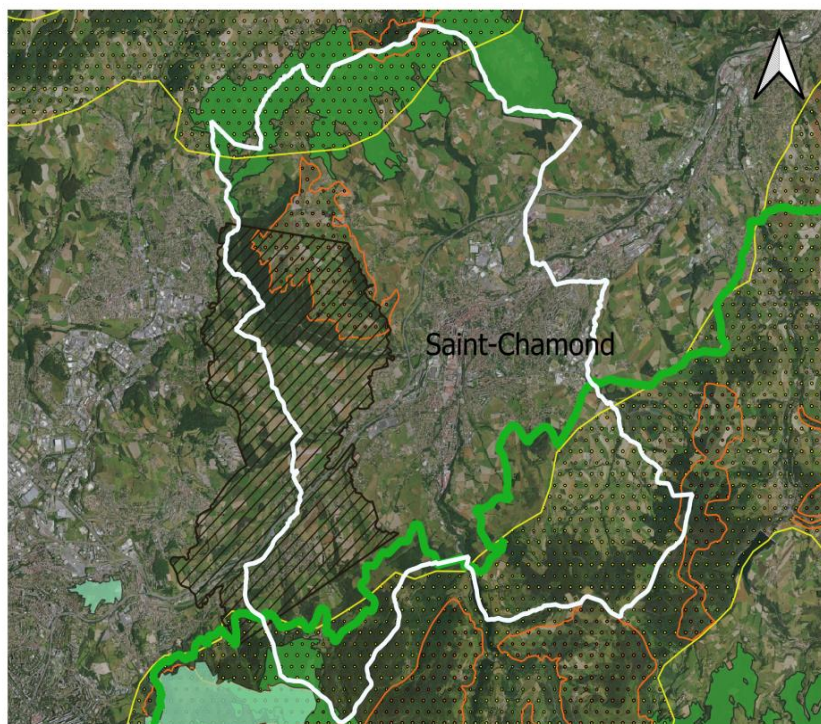


# Le Contrat Vert et Bleu en action (2016-2020)

Qu'est qui se trame à Saint-Chamond ?

## Carte des espaces naturels classés



### Légende

- périmètres des corridors écologiques
- Espace naturel sensible
- ZNIEFF type 1
- ZNIEFF type 2
- Parc Naturel Régional du Pilat

0 1 2 3 km



La commune de Saint-Chamond est traversée par :

- Le corridor écologique de Saint-Jean-Bonnefonds à l'Ouest
- Trois ZNIEFF de type I\* correspondant aux Coteaux de Chavannes, au Crêt Saint-Georges et aux landes du Crêt Chaboud au Crêt Montchaud
- Deux ZNIEFF de type II\* correspondant aux contreforts méridionaux des monts du Lyonnais au Nord et aux contreforts septentrionaux du massif du Pilat au Sud
- Un espace naturel sensible au Nord
- Une partie du Parc Naturel Régional du Pilat au Sud.

## Quelques espèces rares présentes sur la commune



La cigogne Blanche



La Loutre d'Europe



Le Faucon pèlerin

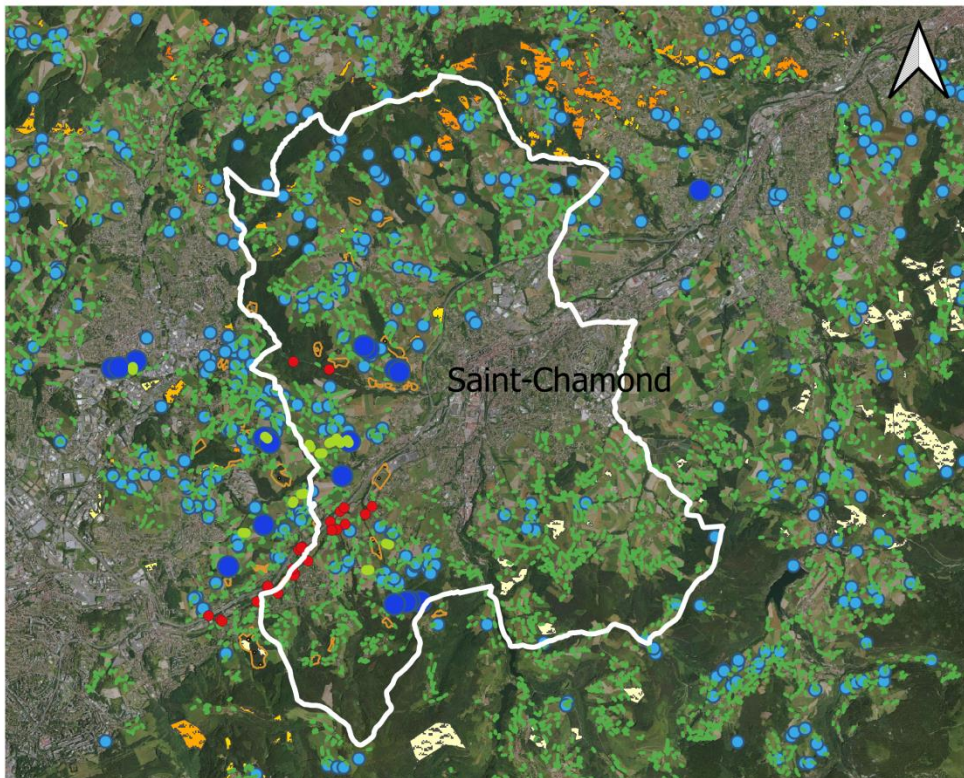


Le Sonneur à ventre jaune

- \* Les ZNIEFF de type I, de superficie réduite, sont des espaces homogènes d'un point de vue écologique et qui abritent au moins une espèce et/ou un habitat rares ou menacés, d'intérêt aussi bien local que régional, national ou communautaire ; ou ce sont des espaces d'un grand intérêt fonctionnel pour le fonctionnement écologique local.
- \* Les ZNIEFF de type II sont de grands ensembles naturels riches, ou peu modifiés, qui offrent des potentialités biologiques importantes. Elles peuvent inclure des zones de type I et possèdent un rôle fonctionnel ainsi qu'une cohérence écologique et paysagère.



## Carte des inventaires et des travaux réalisés dans le cadre du Contrat



Sur Saint-Chamond, ont été inventoriés :

- 1471 haies
- 130 mares
- 15 milieux ouverts
- 26 friches
- 14 points de franchissement

Sept aménagements de mares et onze plantations de haies ont été réalisés aux lieux dits du Lavouée, des Flaches, du Mas, Bonzieux et la Terrasse. 645m<sup>2</sup> de mare et 1226 mètres linéaires de haies ont ainsi été aménagés pour un montant de 61100€, financés à hauteur de 30% par le FEDER, 20% par la Région AURA, 20% par le département de la Loire et 30% par SEM en 2015, et 30% par la région AURA, 50% par le FEDER et 20% par SEM en 2017 et 2018.

### Légende

- haies
- mares
- points de franchissement
- travaux de plantations de haies
- travaux de creusement de mares
- milieux ouverts non agricoles

#### Friches et landes

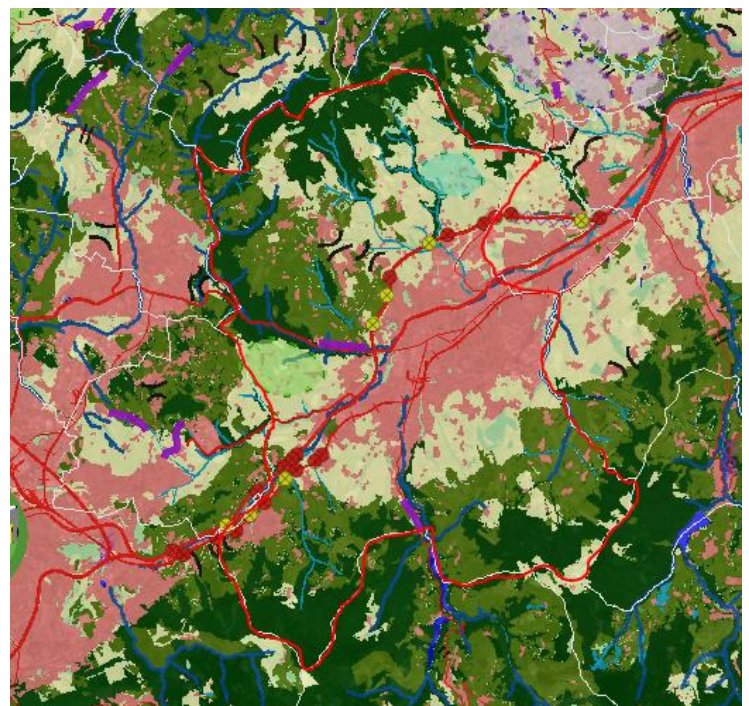
Valeur écologique

- Forte
- Faible

- Trame verte liée aux milieux forestiers
- Trame verte liée aux milieux ouverts
- Réservoirs de biodiversité zones humides
- Espaces en eau
- Autres espaces boisés
- Autres espaces agricoles
- Milieux urbanisés

0 1 2 3 km

### Carte de l'occupation du sol (Extrait de la SEMap' Vert et Bleue)



Afin d'obtenir d'avantage d'information sur les espèces présentes sur la commune :

[https://www.faune-loire.org/index.php?m\\_id=1](https://www.faune-loire.org/index.php?m_id=1)

Afin d'obtenir d'avantage d'information sur le fonctionnement écologique de Saint-Etienne Métropole :

[http://www.epures.com/websig/cvb\\_sem\\_web-sig/](http://www.epures.com/websig/cvb_sem_web-sig/)